



Covid-19

m2A décide l'extension de validité des abonnements mensuels Soléa

m2A et son délégataire Soléa travaillent conjointement depuis le début de la crise sanitaire du covid-19 à l'adaptation de l'offre de transport public sur le territoire de l'agglomération.

Dans ce cadre, Fabian Jordan, Président de m2A, et Denis Rambaud, Vice-Président délégué aux transports et aux mobilités, ont pris la décision d'étendre la validité de tous les abonnements mensuels Soléa du mois de mars 2020 au mois d'avril 2020.

Cette extension est automatique et ne nécessite aucune démarche de la part des abonnés Soléa.

Sont concernés tous les abonnements mensuels Soléa valables en mars 2020 et qui voient ainsi leur validité étendue à avril 2020 : moins de 26 ans, 26/64 ans, +65 ans, Joker, Compte Mobilité.

Cette première mesure d'accompagnement vient soutenir la continuité du service de transport public dans l'agglomération ; un service adapté aux mesures gouvernementales de confinement et d'encadrement des déplacements.

PRESSE m2A

Nelly PRATZ-MEYER
06 49 59 00 89
nelly-pratz-meyer@mulhouse-alsace.fr

PRESSE SOLEA

Matthieu SCHOCH
03 89 66 77 13 - 06 99 08 74 43
matthieu.schoch@solea.info